

Buvette • restauration • musique prises de parole • atelier sérigraphie

Jeudi 4 mai 2023 dès 16h45

Devant l'école Mazenod, place Guichard, Lyon 3

DES ENFANTS DORMENT ICI UN TOIT C'EST UN DROIT

Un toit, une école, des papiers pour toustes.







Intersquats69

Dans la métropole, 110 familles sont à la rue, soit 283 enfants.

Parmi ces familles on compte 33 femmes isolées, 23 enfants de moins de 3 ans,
22 personnes avec des problèmes de santé et même 4 femmes enceintes...

Cela représente trois fois plus d'enfants à la rue
que l'année dernière à la même date.

729
NUITS
SOLIDAIRES

dans
29 établissements
scolaires

8000

EUROS

en chèques services offerts par la Fondation Abbé Pierre et redistribués aux familles **57000**

EUROS DÉPENSÉS

en nuitées d'hôtel depuis la rentrée scolaire* par les collectifs

Face à ces chiffres insupportables, le collectif Jamais sans toit continue de se mobiliser pour mettre les enfants et leurs parents à l'abri, palliant ainsi les défaillances des pouvoirs publics.

Dans le 3° arrondissement de Lyon, l'école
Mazenod est occupée depuis le 25 avril pour
mettre en sécurité deux élèves de 4 et 7 ans
et leurs parents. La maman attend un bébé.
Le collège Gilbert-Dru est quant à lui occupé
depuis le mois de novembre pour offrir un toit
à plusieurs familles. Dans toute la métropole,
ce sont 29 établissements (écoles et collèges)
qui ont été occupés au cours de l'année scolaire
2022-2023, permettant de protéger 112 enfants.

La situation est d'autant plus préoccupante que la Métropole de Lyon menace de mettre fin à la prise en charge de dizaines de familles. Le nombre d'enfants à la rue risque d'exploser.

Ici comme dans de nombreuses autres villes de France, les droits à l'hébergement et à l'éducation sont bafoués. L'État français ne respecte pas la Convention internationale des droits de l'enfant dont il est signataire, ni le Code de l'action sociale et des familles qui garantit le droit à l'hébergement inconditionnel (article L.345-2-2). L'État doit prendre ses responsabilités et se montrer à la hauteur de ses engagements, notamment ceux pris par M. Olivier Klein, ministre délégué au logement, qui promettait fin 2022 qu'aucun enfant ne serait laissé à la rue.

C'est pourquoi nous réclamons de toute urgence:

- L'ouverture de places d'hébergement pour toutes les personnes à la rue.
- La réquisition de logements vacants par les autorités préfectorales et municipales, à Lyon, à Villeurbanne et dans toutes les communes de l'agglomération. Pour rappel, 17 000 logements sont vacants depuis plus de deux ans dans la métropole lyonnaise, dont 70 % de logements appartenant à des organismes publics.
- La régularisation des familles sans papiers dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles et dont les parents travaillent, ou aimeraient en avoir la possibilité.
- La prise d'arrêtés anti-expulsion par les communes de la métropole, à commencer par Lyon et Villeurbanne, et l'arrêt immédiat des remises à la rue sans respect de la continuité de l'hébergement.

Venez nombreuses et nombreux à notre soirée de solidarité!

Les collectifs Mazenod & Saint-Exupéry Le collectif Jamais sans toit

«Nul n'est plus misérable que celui qui sait et qui ne dit pas, si ce n'est celui qui dit et ne fait pas.» - ABBÉ PIERRE

Suivez-nous sur











Jamais sans toit est membre du Réseau d'aide des élèves sans toit